

Brossard, le 14 avril 2022

Le conseil d'administration

Présidence

Mme Doreen Assaad
Mairesse de Brossard
Représentante de l'UMQ

Première vice-présidence

M. Patrick Paulin
Conseiller municipal
de Victoriaville

Deuxième vice-présidence

M^{me} Stéphanie Lacoste
Mairesse de Drummondville

Secrétariat

Mme Patricia Boudreault-
Buryère
Conseillère municipale
du district Neufchâtel Est et
Lebourgneuf

Trésorerie

M^{me} Sylvie Turgeon
Conseillère municipale
de Rouyn-Noranda

M. Patrick Bouillé
Conseiller municipal
de Deschambault-Grondines

M^{me} Eve Lagacé
Directrice générale
Association des bibliothèques
publiques du Québec

M^{me} Manon Leblanc
Conseillère municipale
de L'Épiphanie

M. Réal Morin
Médecin spécialiste en santé
publique et médecine
préventive
Institut national de santé
publique

M. Jocelyn Pauzé
Conseiller de Montréal
Délégué de la Ville de
Montréal
Arrondissement Rosemont-
La Petite-Patrie

M^{me} Julie Pressé
Mairesse
de Fortierville

M^{me} Délicia Ritchie-Roussy
Mairesse de Murdochville
Représentante de la FQM

Objet : Appel de candidatures au conseil d'administration

Bonjour,

Afin de siéger à un poste au sein du conseil d'administration d'Espace MUNI, nous invitons les membres de l'organisation à poser la candidature de la personne élue responsable des questions familiales et aînées ou aux politiques sociales ou de la personne désignée de l'organisation.

Voici les quatre (4) postes en élection pour un mandat de deux (2) ans :

- Personne élue représentante des municipalités composées de 1 à 1 749 d'individus ;
- Personne élue représentante des municipalités composées de 5 000 à 9 999 d'individus ;
- Personne élue représentante des municipalités composées de 10 000 à 49 999 d'individus ;
- Personne élue représentante des municipalités régionales de comté.

Voici deux (2) postes actuellement vacants en élection pour un mandat d'un (1) an :

- Personne élue représentante des municipalités de 10 000 à 49 999 d'individus ;
- Personne élue représentante des municipalités de 100 000 à 499 999 d'individus.

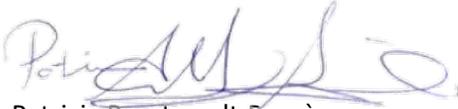
Les administratrices et administrateurs d'Espace MUNI se réunissent au moins quatre (4) fois par année. Pour déterminer la date de chacune des rencontres, un sondage de disponibilités est envoyé aux membres du conseil d'administration. Veuillez noter que le 17 juin 2022, à la suite de l'assemblée générale annuelle, le conseil d'administration tiendra une première rencontre. Afin de vous aider à prendre une décision éclairée, vous trouverez ci-joint un document précisant le rôle et le mandat du membre administrateur.

L'élection aura lieu le **vendredi 17 juin 2022** par vote en ligne sécurisé lors de l'assemblée générale annuelle d'Espace MUNI, qui aura lieu en formule virtuelle. Nous comptons sur votre participation à cet événement qui demeure une occasion privilégiée de partager réflexions et expertises. Lors de l'élection, les candidates et les candidats seront invités à prendre la parole afin de mieux se faire connaître.

Un formulaire de mise en candidature est également inclus dans le présent envoi. Une résolution du conseil municipal ou de votre conseil d'administration ainsi qu'un court texte de motivation de la candidate ou du candidat complèteraient le dossier de présentation. Nous vous invitons à nous retourner ces documents **au plus tard le jeudi 2 juin 2022** à l'adresse courriel suivante : evenements@espacemuni.org.

Le développement de milieux de vie favorables au mieux-être de la collectivité prend un sens plus grand dans le contexte où le rôle et le mandat des municipalités et MRC sont en transformation. L'implication au sein du conseil d'administration est une précieuse contribution au développement de l'organisme et soutient l'avancement de l'action sociale et municipale au Québec. Espace MUNI compte sur la participation de ses membres et vous remercie à l'avance de l'attention que vous porterez à cette demande.

Veillez recevoir l'assurance de nos sentiments distingués.



Patricia Boudreault-Bruyère
Secrétaire du conseil d'administration
Espace MUNI

Documents joints :

- Liste des municipalités et organisations membres des catégories en élection en 2022
- Formulaire de mise en candidature
- Rôle du membre administrateur
- Règlements généraux